



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

Les étudiants internationaux au secondaire

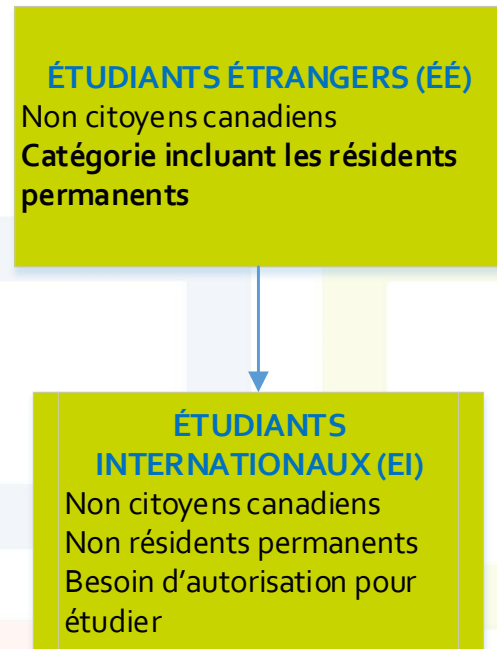
Définitions

Étudiants étrangers (ÉÉ) vs étudiants internationaux (ÉI)

Les **étudiants étrangers** sont des étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui **inclut par conséquent les résidents permanents**).

Les **étudiants internationaux** sont des étudiants qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but précis d'étudier. Ils ont besoin de documents d'immigration pour étudier.

Les étudiants internationaux sont un sous-ensemble des étudiants étrangers.



Les étudiants internationaux au secondaire

Personne ou personne à charge (mineur) :

- Ni citoyenne canadienne ni résidente permanente

ET :

- Personne réfugiée ou protégée au Canada
- Personne à charge d'un travailleur temporaire
- Personne à charge d'un étudiant international
- Personne à charge en attente de résidence permanente / Personne en attente de résidence permanente
- Personne à charge d'un demandeur d'asile / Personne en demande d'asile

Les documents d'autorisation d'étudier entre le secondaire et le cégep

Au secondaire :

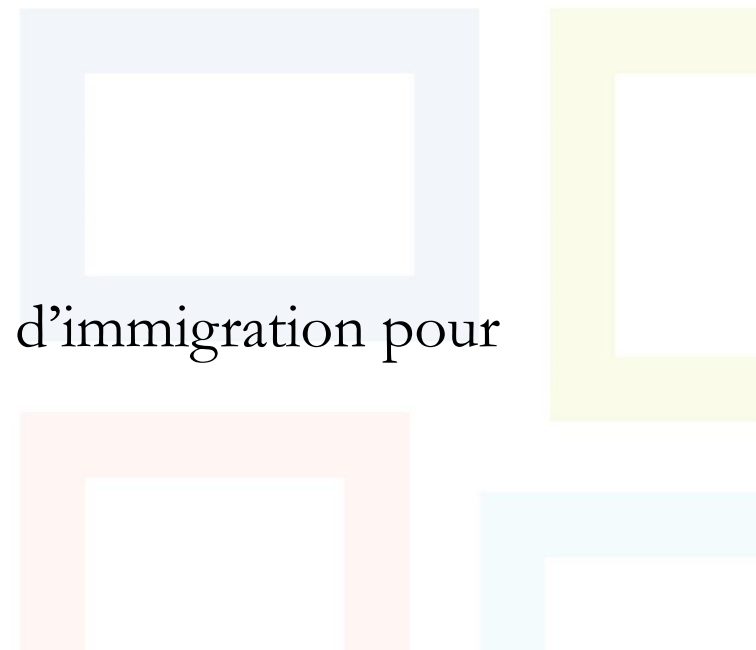
Mineur : documents d'immigration non obligatoires

Majeur : documents obligatoires

→ Passage au postsecondaire

Au collégial :

Obligation pour les mineurs et majeurs d'obtenir des documents d'immigration pour étudier dans un cégep.



Objectif de l'intervention? La prévention!

Documents d'immigration pour étudier dans un cégep :

- un Certificat d'acceptation du Québec,
- un permis d'études
- un permis de travail pour les programmes techniques

Les documents devront être émis sur le bon niveau (modification des documents pour les majeurs)

Sans autorisations : impossibilité d'étudier

Importance de prévenir les candidats tôt, car les délais de traitement peuvent être longs (entre 1 et 4 mois)

Qui contacter au Cégep?

Émilie Oulmann

Coordonnatrice du recrutement et du développement international

Consultante réglementée en immigration canadienne et québécoise (CRIC) #512764

Cégep de Saint-Hyacinthe

Courriel : international@cegepsth.qc.ca

Téléphone : 450 773-6800 ou 514 875-4445 (Rive-sud et Montréal), poste 2174

Local : B-2125A

